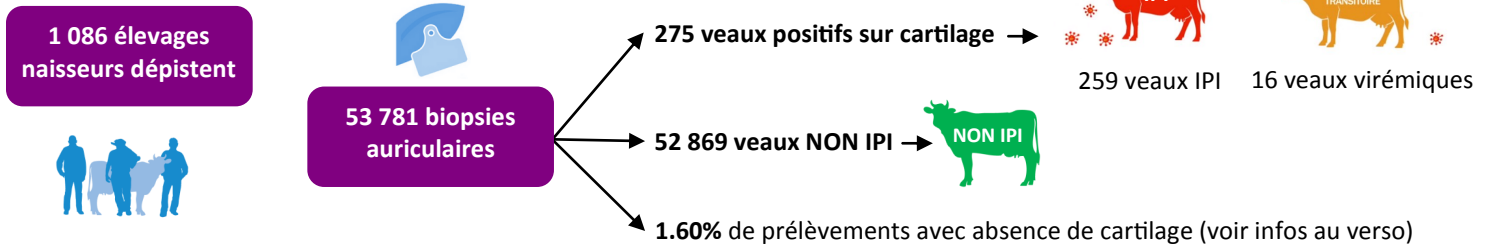


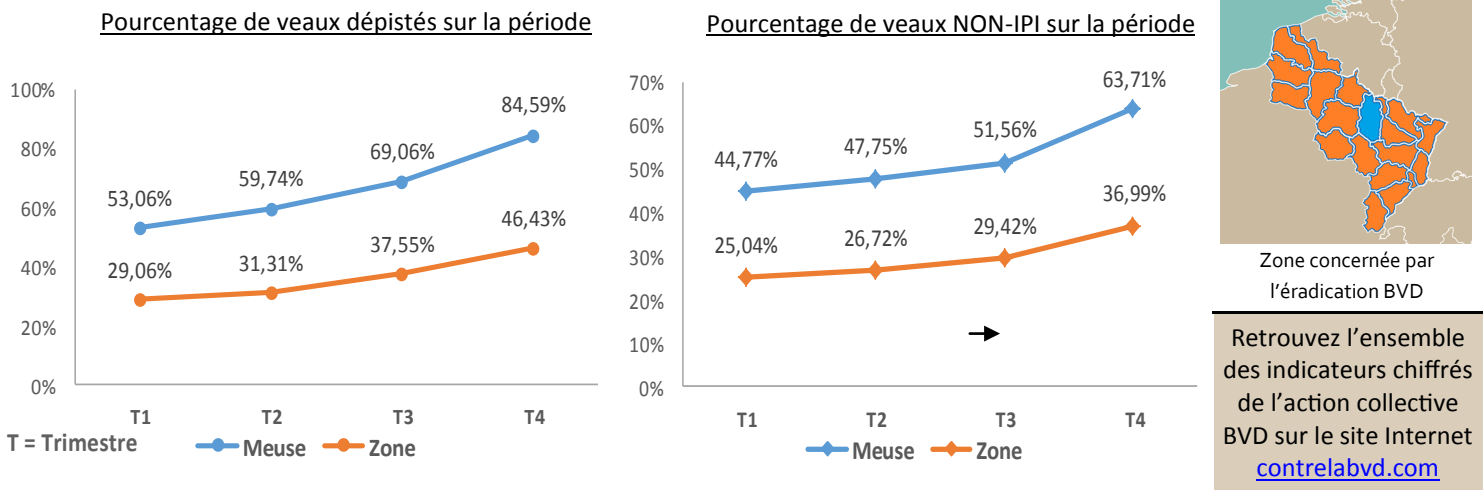
## Tableau de bord de l'action BVD

### Une belle avancée !

Données chiffrées sur la période du 01/01/2017 au 31/12/2017 en Meuse



Comparaison de l'évolution du dépistage en Meuse et sur la Zone de dépistage collectif (sur les 4 derniers trimestres)



### 1 nouvel élevage positif chaque semaine

Nous découvrons toutes les semaines de nouveaux cheptels contaminés. Preuve s'il en est besoin, que le virus circule encore sur le département et que **seuls les dépistages collectifs associés à l'abattage des IPI et à la protection des élevages (vaccination, biosécurité, ...) permettront d'y mettre un terme.**

### Comment mon troupeau peut-il se contaminer ?

- Par **contact direct avec des animaux IPI** (Infectés Permanents Immunotolérants) **ou des animaux Virémiques Transitoires** (récemment infectés et immunodépressifs).
- Par **contact avec des éléments contaminés.**

**Les risques sont donc :**

- l'**achat** de bovins au statut inconnu,
- La **pâtur**e avec un troupeau voisin infecté,
- Le **matériel** contaminé (bottes, pinces, mouchettes, bétailières, niche ou case à veaux...)

### ATTENTION AUX IDÉES REÇUES

Même si le virus BVD est considéré comme peu résistant, le risque de transmission par le matériel, les bottes ou habits souillés est possible !

### La vaccination toujours d'actualité

La vaccination est **le seul moyen d'empêcher la création d'IPI pendant la gestation avec un vaccin à protection fœtale.**



Même si le dépistage collectif est en marche, le risque de contracter la BVD est toujours présent, puisque nous n'en sommes qu'au début du programme.

Tant que l'ensemble des bovins du département ne seront pas connus NON-IPI **le risque subsistera, notamment en pâture ou à l'achat.**

Dans les contextes à risque, il faut vacciner ou maintenir la vaccination. Actuellement, seuls 3 vaccins ont une protection fœtale prouvée et écrite dans l'AMM. Deux d'entre eux se font en une seule injection en primovaccination, y compris sur des femelles gestantes, puis avec des rappels annuels ... les protocoles sont donc largement simplifiés !

**Demandez conseil à votre vétérinaire.**



## Question pratique BVD : pourquoi n'y a-t-il pas de cartilage dans le trocart de la boucle BVD ?

Il se peut que certains prélèvements de cartilage que vous envoyez au laboratoire ne puissent pas être analysés par le simple fait qu'il n'y a pas de cartilage dans le trocart. Pourquoi ? Comment faire pour éviter cela ? Nous vous expliquons ...

Quand vous bouclez, **vous faites un PRELEVEMENT** en même temps que l'identification du veau. Certaines précautions sont donc à prendre :

1. La **contention du veau** doit être efficace : pour la sécurité de l'animal et de l'éleveur,
2. La **pose de la boucle BVD doit se faire « calmement »** : NE PAS ALLER TROP VITE !
  - appuyer fermement sur la pince pour bien clipser la boucle,
  - puis **relâcher la pression doucement** ⇒ ceci permet d'éviter que le cartilage reste au fond de la boucle.
3. **Reboucher tout de suite le trocart** avec le tube collecteur ⇒ ceci permet d'éviter que le cartilage tombe du trocart et ne sèche ou se dégrade avant analyse.

### VITE LU :

- Lorsqu'il manque le tube transparent sur le trocart à la réception au laboratoire, celui-ci facture désormais 0,50€ cts par tube oublié. Le tube est nécessaire pour l'analyse.
- Pour recevoir vos résultats d'analyses par e-mail, faites-en la demande auprès du GDS 55 ou au laboratoire.



## BESNOITIOSE : la maladie qui s'achète

Depuis la découverte du cas de Besnoitiose sur notre département (Centre Meuse), plusieurs actions sanitaires ont été proposées au sein de l'élevage foyer ainsi qu'à l'ensemble des élevages concernés par un lien sanitaire (voisin de pâture, achat/vente, concours).

**Les contrôles qui ont été réalisés auprès des élevages en lien épidémiologique montrent que la maladie ne s'est pas propagée ; y compris auprès des élevages avec une proximité très rapprochée.** C'est une excellente nouvelle ! Concernant le foyer, la situation est malheureusement plus nuancée puisque 31% des bovins du cheptel sont infectés de Besnoitiose.

L'ensemble des actions menées et des résultats sont synthétisés ci-dessous. D'autres actions sont encore à mener. A ce stade de la situation, il est important de souligner la très forte mobilisation des éleveurs et des vétérinaires sur ce dossier.



### Prophylaxie du troupeau :

- ⇒ 619 bovins dépistés,
- ⇒ 422 bovins négatifs,
- ⇒ 193 bovins positifs.

Prévalence du troupeau : 31%



### Risque concours :

Des animaux positifs ont participé au concours de Verdun Expo. Le GDS a recommandé un contrôle sur tous les animaux présents :

- ⇒ 97 bovins sur 153 présents ont été dépistés,
- ⇒ **Aucun résultat positif.**



### Risque à la vente :

Un inventaire des bovins vendus et issus de l'élevage foyer depuis le 01/01/2016 a été effectué :

- ⇒ 23 bovins introduits dans 5 élevages meusiens,
- ⇒ 1 bovin trouvé positif = abattage du bovin et contrôle des animaux au contact,
- ⇒ Aucun animal positif dans cet élevage; **risque sanitaire levé dans les 5 élevages.**

**Concernant la Besnoitiose, rappelons que le risque principal de contamination est l'introduction de bovins infectés. Nous vous recommandons de demander le test à l'introduction des bovins, notamment s'ils viennent de zones à risque.**



### Risque lié au pâturage :

A la suite du recensement des élevages à risque :

- ⇒ 340 bovins ont été dépistés,
- ⇒ 1 bovin positif = abattage du bovin,
- ⇒ **Risque levé dans les 8 élevages concernés par le contrôle.**

Un seul élevage du périmètre rapproché n'a pas souhaité faire les contrôles sanitaires.

### Rappel sur la maladie

La besnoitiose est une maladie due à un parasite **transmis par des piqûres d'insectes** (taons, stomoxes) **ou par les aiguilles à usage multiple.** **Les animaux sont porteur à vie du parasite.** Les signes cliniques se manifestent en trois phases :

- **Phase fébrile** avec une forte fièvre, isolement, perte d'appétit, essoufflement, larmoiement, jetage clair, peau chaude et douloureuse, congestion des muqueuses (*durée = 7 à 10 jours*)
- **Phase d'œdèmes** qui se forment sous la peau, hypertrophie testiculaire, déplacement difficile (*durée = 1 à 3 semaines*).
- **Phase de dépilation et de sclérodermie**, épaissement de la peau (peau d'éléphant), crevasses aux articulations (avec surinfection), dépilation diffuse, apparition de kystes dans la sclère oculaire (blanc des yeux), absence de démangeaison, amaigrissement jusqu'à la mort ou l'euthanasie (*durée = plusieurs mois*).

**Il n'existe aucun traitement ni vaccin.** Seuls des tests sanguins permettent de confirmer qu'un bovin est atteint. Un animal infecté le restera toute sa vie.

Dossier technique complet sur [www.gdsreseau3m.com](http://www.gdsreseau3m.com)



Phase de sclérodermie